



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 JUILLET 2015**

L'an deux mille quinze, le vingt huit juillet à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué pour une séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme BARBA Dominique, Adjointe au Maire.

Présents : Mme Dominique BARBA, M. Daniel MUNTER, Mme Laure BERDUGO, M. Jean-Luc CABASSON, M. Bruno GERTOSIO-DEPIERRE, M. Christian LUQUE, M. Louis MACHUEL.

Absents excusés avec pouvoir :

M. Georges ROUVIER donne pouvoir à Mme BARBA Dominique,

M. Olivier CORDOLEANI donne pouvoir à M. Daniel MUNTER.

Absent excusé : Monsieur Jean-Marc MILESI

Absente non excusée : Madame Irma MONACO

Secrétaire de séance : Laure BERDUGO

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 09 Nombre de suffrages exprimés : 09
Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0

Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

Madame l'Adjointe au Maire expose à son Conseil Municipal :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2131-1, L3131-1 et L4141-1.

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2014 relative aux libertés et aux responsabilités locales,

Considérant que la Commune de Châteaudoable entend adhérer au programme relatif à la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité : ACTES (Aide au Contrôle de légalité d'EmatérialiSé)

Considérant la nécessité de signer une convention avec l'Etat pour la mise en œuvre de la procédure de télétransmissions des dits actes ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ✚ **OUI** l'exposé de Madame l'Adjointe au Maire
- ✚ **ACCEPTE** le principe de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et les éventuels avenants y afférant avec le représentant de l'Etat, soit : Monsieur le Préfet du Var
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à l'obtention du ou des certificats électroniques agréés.
- ✚ **DIT** que les sommes nécessaires à la mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité seront provisionnées aux budgets successifs.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour copie certifié conforme

Le Maire
Georges ROUVIER

